



Tend.

Ma chère amie, 2681

Mon enthousiasme pour
le politique à Briand et des cabinets
à l'égard de la loi de Séparation n'est
pas aussi vif que le vôtre. L'raison
qui me me confond le "desir de la
paix publique" avec l'obtention
de cette paix. Donner un nouveau
délai d'un an à l'application de la
loi, c'est perpétuer le trouble et la
malaise sans amener la composition
du pape et l'égale catholique. Je
souhaiterai un temps sans en être
bien sûr, mais avec de gens pour qui
le temps ne compte pas, je veux que
temporaire ne dure à rien. Enfin
l'avenir nous dira qui a raison.

1881



Le Vicaire Cavaudet avec vous
un jour de la semaine prochaine, sans
l'après-midi, et le matin if en lui plus
jamais. libre, et pas fini seulement
l'après-midi. Le Vicaire fera
d'ailleurs auparavant.

Sincèrement affectueux

Edouard

